



DEUX NOUVELLES PARTENAIRES CHEZ CGA!

CGA architectes est fière d'annoncer l'intégration de deux nouvelles partenaires au sein de la firme, les architectes Virginie Fortin-Dapozzo et Audrey Labonté. Respectivement actives au sein du bureau depuis 9 et 5 ans, elles rejoignent Michel Lemieux pour compléter le groupe des partenaires, venant appuyer l'équipe de direction formée par les cinq associés de la firme. Forte de ses 27 ans d'expérience et ayant connu une croissance importante ces dernières années, CGA vient ainsi consolider ses assises en assurant la pérennité de l'entreprise, son développement et son épanouissement. Ces nominations se veulent autant une reconnaissance de l'implication et du talent de Virginie et Audrey qu'une confirmation de leur statut de leader au sein du bureau. CGA mise ainsi sur leur générosité et leur enthousiasme pour participer à l'encadrement de son équipe de professionnels aguerris!

Pour en savoir plus sur CGA : www.archi.ca

À PROPOS DE CGA

Depuis 1995, CGA contribue de façon significative et pérenne au développement de l'architecture au Québec. Pertinence, rigueur et sobriété sont les mots d'ordre de son approche tant sur les plans fonctionnel, spatial et technique, qu'au niveau du contrôle des coûts et du suivi des échéanciers. Les professionnels de la firme, expérimentés, qualifiés et solidaires des choix de l'entreprise, partagent une philosophie de travail commune basée sur une grande sensibilité au contexte d'intervention, une écoute attentive du client et une disponibilité de tout instant.

CGA s'implique dans le domaine public et privé, toutefois, le milieu institutionnel constitue son principal champ d'expertise. Les réalisations de CGA témoignent d'une expertise qui s'exprime à plusieurs échelles et couvrent toutes les étapes de réalisation des projets : des études de faisabilité fouillées aux services proactifs durant la construction, de la planification réfléchie de grands ensembles jusqu'à la conception de détails d'assemblages sophistiqués, en s'adressant autant à la restructuration de bâtiments existants qu'à la création de nouveaux projets.

www.archi.ca